



La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne

1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne

Tel: 02 43 01 40 10 mël: contact@ste-suzanne.com

Janvier 2014 n° 67

Inauguration du Centre de Secours Le discours du maire de Sainte-Suzanne

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Député, Madame et Messieurs les Conseillers généraux, Mesdames et Messieurs les Élus, mon Colonel, Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre présence aujourd'hui à Sainte-Suzanne à l'occasion de l'inauguration du nouveau Centre de Secours.

Je ne ferai pas l'historique de l'activité des sapeurs-pompiers à Sainte-Suzanne: on peut recourir pour cela à un excellent ouvrage qui vient de paraître!

Mais je me suis intéressé au mot "**sapeur**", et vous n'y échapperez pas: au Moyen Âge, les sapeurs-pompiers "**sapaient**" le feu (de l'italien **zappa**, la hache, **zappare** creuser, piocher, 1547). À cette époque sans réseau de distribution d'eau, la plupart des maisons étaient en bois, et lorsque le feu se déclarait, les secours abattaient tout ce qui se trouvait autour, afin de limiter la propagation du feu et l'isoler. D'où les expressions **saper ou faire la part du feu**.

Cette hache figure bien sur l'écusson de nos sapeurs pompiers, comme on va le voir tout à l'heure.

Un mot maintenant du précédent Centre, construit par le SIVOM du canton de sainte-Suzanne, sur un terrain acquis en mai 1968. Ce fut l'un des premiers ouvrages de notre syndicat de communes, tout nouveau à l'époque.

La construction avait été engagée en décembre 1968; le local annexe, comprenant la salle de réunion et d'instruction, fut construit en 1976. En mai 1984, il fut nécessaire d'agrandir le centre de 250 m² supplémentaires, le nombre des garages étant devenu insuffisant. La saturation du terrain enclavé, l'exiguïté des espaces autour des véhicules, et l'absence de salles de douches et de vestiaires séparés hommes/femmes, nécessitaient la construction d'un centre plus conforme aux exigences de secours rapides et des locaux mieux adaptés. Et pourtant, la première femme sapeur-pompier bénévole du département en 1986, Sylvie Uzu, était suzannaise!

Le projet qui aboutit aujourd'hui a débuté antérieurement à mes mandats de maire et de président de communauté de communes.

Je me souviens par exemple de l'allocution du Colonel Vandenhove, à la Sainte-Barbe 2007, qui confirmait la nécessité d'un nouveau Centre compte tenu de l'impossibilité physique d'agrandir l'ancien, à l'emplacement où il se trouvait. Le Capitaine Rémy Périchet, puis le Lieutenant Christophe Blu, ont bien œuvré et argumenté pour la modernisation du centre. Qu'ils en soient ici remerciés. Merci au Colonel Morin qui, dès sa première semaine de présence en Mayenne, est venu lui-même visiter les locaux pour constater nos besoins. Je sais gré au SDIS d'avoir priorisé ce projet et de l'avoir inscrit parmi les 6 nouvelles casernes à construire dans le département.



Ce projet s'est concrétisé grâce à cette décision du service départemental et aux financements apportés:

- D'une part par le Département à travers le SDIS, pour **363 300 €**,
- D'autre part, par **les communautés de communes: celle d'Erve et Charnie** en 2012 pour **181 650 €**, puis celle des **Coëvrons** cette année pour un même montant. Merci aux élus de ces structures d'avoir permis de financer ce Centre.

Il y a eu aussi un effort financier local important pour un village de 1000 habitants. Je remercie le Conseil municipal de Sainte-Suzanne qui a, de son côté, décidé l'acquisition et la donation du terrain, puis le renforcement du réseau d'eau potable, l'adjonction (-ça ne s'invente pas!-) d'un poteau d'incendie, l'extension du réseau électrique basse tension, la viabilisation France Télécom de la parcelle, le raccordement téléphonique du bâtiment, enfin la construction d'une station de relèvement et de la conduite de déviation des eaux usées, (car la canalisation passait sous ce bâtiment), le tout pour une somme de **124 000 €** directement financés par les contribuables suzannais, ce qui représente finalement près de **15%** du coût total du projet.

Mais une partie de ces équipements pourra servir aussi au futur ÉHPAD, un projet important qui nous tient particulièrement à cœur, qui sera construit juste derrière ce Centre, si nous arrivons à finaliser rapidement le bouclage financier de ce projet: je vous en ai parlé tout à l'heure, Monsieur le Président.

Le contournement routier de la Départementale 9 au nord de Sainte-Suzanne, qui jouxte ce nouveau Centre, permettra, entre autres avantages, un gain de temps précieux lors des interventions éventuelles dans les quartiers des Granges, du Grand-Moulin, du Tertre-Ganne, mais aussi notamment sur les communes de Torcé-Viviers, Voutré, Assé-le-Béranger, Évron, ou en forêt de Charnie, car la nouvelle voie permettra d'éviter aux véhicules de secours de traverser le centre de la commune. Merci à vous, Monsieur le Président, d'avoir permis de concrétiser ce projet déjà ancien, et lui aussi bien antérieur au mandat du Conseil municipal actuel, projet qui se terminera au printemps prochain, avant la saison estivale 2014.

Ce nouveau centre de secours constitue pour le secteur sud des Coëvrons un outil modernisé et un atout précieux; il est complété pour la 3C par celui de Vaiges, plus spécialisé dans la couverture de l'autoroute A81, et par ceux de Montsûrs à l'ouest, de Bais au nord et d'Évron au centre de notre territoire.



Je tiens à rendre hommage à tous les Sapeurs-pompiers des Coëvrons. Il s'agit d'un métier éprouvant, difficile, pour lequel de grandes qualités humaines sont requises: maîtrise de soi, coopération, solidarité, technicité, rapidité d'exécution des décisions et des gestes, désir et volonté d'aider, et de sauver les personnes et les biens. J'y associe leurs familles, qui vivent avec eux cet engagement citoyen. Je félicite les promus, médaillés, nos jeunes sapeurs-pompiers, et puis aussi les plus anciens d'entre eux qui ont consacré à cet engagement majeur plusieurs dizaines années de leur vie.

Il s'agit de **volontariat**, et chacun sait ici le niveau auquel je situe ces qualités désintéressées; **le bénévolat et le volontariat**: plus que des qualités, ce sont pour moi des Valeurs, auxquelles on doit la vie sociale et l'animation de nos communes, parfois même leur fonctionnement, comme on le constate pour l'application des nouveaux rythmes scolaires. Et la sécurité des citoyens, à laquelle contribuent nos sapeurs-pompiers, c'est bien une mission de base due aux habitants.

Je remercie au passage les 65 personnes bénévoles qui, en sus des sapeurs-pompiers et gendarmes mayennais, du SMUR et de la Croix Rouge, ont participé à l'imposant exercice de sécurité civile NOVI du 9 octobre dernier sous votre égide et en votre présence, Monsieur le Préfet.

Pour être efficace lors d'une intervention, il faut aussi bien se connaître mutuellement, et **l'Amicale** y contribue beaucoup.

L'Amicale des Sapeurs-pompiers, comme aussi la dynamique et talentueuse Harmonie-Banda de Sainte-Suzanne ici présente, ou nos 26 autres associations locales, tisse le lien social de la cité.

L'amicale participe à l'organisation de moments festifs, mais aussi à celle de manifestations importantes: Sainte-Suzanne a ainsi eu l'honneur, en 2012, d'accueillir, d'une part le cross départemental des Sapeurs-pompiers, d'autre part le congrès du GUDSO (groupement des unions départementales de Sapeurs-pompiers pour tout l'ouest de la France) en présence du Colonel Faure, commandant la Fédération nationale des Sapeurs-pompiers de France.

Eh bien, pour rendre hommage à l'Amicale et à la remercier, je tiens à remettre la médaille de la ville, de Citoyen d'Honneur de Sainte-Suzanne à son Président Pascal Guerveno, qui est aussi mon 2ème adjoint à la mairie.

Merci de votre attention. Jean-Pierre Morteveille



Inauguration du Centre de Secours (* Sainte-Barbe)



Le samedi 24 novembre dernier, le nouveau centre de secours de Sainte-Suzanne a été inauguré par Philippe Vignes, Préfet de la Mayenne, Jean Arthuis, Président du SDIS et du Conseil général et le Lieutenant-Colonel Stéphane Morin, Directeur du SDIS en présence de Guillaume Chevrollier Député, Marc Bernier, Conseiller général du canton de Sainte-Suzanne et maire de Vaiges, et Jean-Pierre Morteveille, Président de la 3C et maire de Sainte-Suzanne.

Madame Marie-Cécile Morice Conseillère générale du canton de Bais et vice-présidente du SDIS, Monsieur Daniel Lenoir Conseiller général du canton de Villaines-La-Juhel, les maires d'Évron, Blandouet, Chammes, Saint-Georges-le-Fléchar, Saint-Jean-sur-Erve, Saint-Léger-en-Charnie, Saint-Pierre-sur-Erve, Saulges, Thorigné-en-Charnie et Torcé-Viviers-en-Charnie participaient à la cérémonie devant plus de 200 personnes, dont des représentants de tous les centres de secours voisins, les anciens chefs de centre Raymond Moranne et Rémy Périchet, et les JSV (Jeunes Sapeurs pompiers Volontaires) de Sillé-le-Guillaume.



Après la cérémonie officielle, (revue des troupes, remise des médailles, promotions, avancement de grade et titularisations, lever des couleurs, dépôt de gerbe devant la stèle, "Marseillaise" jouée par l'Harmonie de Sainte-Suzanne, coupure du ruban tricolore), le public a pu visiter le nouveau centre sous la conduite du Lieutenant Christophe Blu.

Les discours officiels et un pot amical ont clos cette matinée.

* Sainte-Barbe

D'aucuns peuvent demander les prières de sainte Barbe pour être protégés de la foudre, mais elle est aussi la patronne, le modèle et la protectrice des architectes, des géologues, des pompiers, des mineurs (et par extension actuellement des ingénieurs des Mines), des artilleurs,

des sapeurs, des canonniers, des artificiers, des ingénieurs de combat, des métallurgistes, des démineurs et autres corporations liées au feu, les pétroliers militaires, les foreurs et les personnels de l'industrie des turbines à gaz, les carillonneurs, les égoutiers. Sainte Barbe est aussi la patronne de l'École Polytechnique.

Fin d'aménagement des travaux sur l'Erve

Le retour de la rivière l'Erve dans son lit originel assure une continuité écologique nécessaire à la faune et à la flore, et ce, depuis 2009, date à laquelle la retenue d'eau qui formait le plan d'eau en amont du Moulin-Neuf a été supprimée.

Selon Philippe Auphan, Président du Syndicat de Bassin de l'Erve, la suppression des barrages permet une meilleure circulation des sédiments et des poissons. Les truites et les espèces d'accompagnements (loches, vairons, goujon) sont réapparues, chaque année, plus nombreuses, à la grande satisfaction de la société de pêche locale. Ce sont les premiers signes prouvant une amélioration des capacités d'accueil de la rivière.

À cette occasion, le propriétaire du Moulin-Neuf a ouvert sa porte et a salué la qualité du travail réalisé en concertation avec le syndicat de bassin.

Pour Philippe Auphan, ce chantier, d'un caractère exceptionnel de par sa complexité technique, a été très motivant pour l'ensemble des acteurs engagés dans cette aventure. Il s'est réjoui de la bonne coordination et de la complémentarité entre ce projet et la restauration en cours du Grand-Moulin.

"Ces travaux permettront un retour à un bon état écologique de l'Erve. Et cette expérience servira de référence à tout le département. Il reste à s'assurer que les résultats seront satisfaisants afin de justifier les dépenses publiques engagées."

Gérard Lochu Vice-Président du SAGE Sarthe Aval (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)



Pascal lors du banquet des pompiers 2013

La construction du nouvel EHPAD est enfin validée



LAVAL, le 6 décembre 2013

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ
PERSONNES AGÉES ET
PERSONNES HANDICAPÉES
Service relations avec les
établissements

Dossier suivi par :
Alix PRIMAULT
Sébastien MICHEL

Monsieur Jean-Pierre MORTEVEILLE
Président du Conseil d'administration
EHPAD LE PETIT ROCHER
6 rue du Petit Rocher
53270 SAINTE-SUZANNE

Objet : Votre projet pluriannuel d'investissement

Monsieur le Président,

Le 7 novembre 2013, vous avez déposé un nouveau plan pluriannuel d'investissements (PPI) portant sur votre projet de reconstruction. Ce plan pluriannuel d'investissements est validé par les services du Conseil général de la Mayenne au vu des éléments transmis :

- L'extension de capacité de 36 à 51 places ;
- Un coût prévisionnel des travaux de 5 435 512 € TTC établi sur la base de 51 chambres d'une superficie ne dépassant pas 21 m² ;
- Des économies sur les dépenses de personnel dès l'ouverture de la nouvelle structure, soit :
 - La mutualisation à 50% du poste d'ouvrier d'entretien avec l'hôpital d'ÉVRON ;
 - Les économies sur les emplois d'avenir.

Le Conseil général de la Mayenne approuve le programme d'investissement et le plan de financement, ainsi que le partenariat avec Mayenne Habitat.

L'impact tarifaire maximum est de 8,23 € par jour en 2019, soit un prix de journée de 59,80 €.

Je vous rappelle qu'un nouveau plan pluriannuel d'investissements sera à présenter en cas de modifications susceptibles d'entraîner une augmentation des charges de la section d'exploitation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation :
Le Directeur de la Solidarité
Personnes âgées et personnes handicapées,

Philippe CRUARD

Copie pour information à :
- M. BLOT, directeur de l'EHPAD d'ÉVRON

2 bis Boulevard Murat
BP 3886
53030 LAVAL CEDEX 9

☎ 02 43 59 44 36
☎ 02 43 59 46 56
✉ sm@cg53.fr

www.lamayenne.fr

Par Arrêté n° ARS-PDL/DT53/APT2013/40, Monsieur **Guignard Philippe**, directeur du Centre hospitalier du Haut-Anjou à Château-Gontier est chargé d'assurer l'intérim de la direction du centre hospitalier d'Évron et de l'EHPAD de Sainte-Suzanne à compter du 16 décembre 2013, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur.



Monsieur Blot, qui assurait la direction du Centre hospitalier d'Évron et de l'EHPAD de Sainte-Suzanne vient de faire valoir ses droits à la retraite.

L'année 2013 finit avec une très bonne nouvelle. Nous avons enfin toutes les autorisations pour lancer la construction du nouvel Ehpad qui sera situé à côté du nouveau centre de secours. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancement de ce dossier.

La découverte de l'Europe à travers ses contes à la bibliothèque

Les remerciements du Préfet (exercice NOVI)



Animations à la bibliothèque Christiane Ligot

La maison de l'Europe en Mayenne et la Communauté de Communes des Coëvrans ont mis en place une convention de partenariat pluriannuelle sur la période 2012-2013. Cette convention a pour objet d'organiser des manifestations sur le territoire de la Communauté de Communes en liaison avec le Point Europe qu'elle héberge.

Il existe 17 Points Europe dans le département de la Mayenne et, à Sainte-Suzanne, celui-ci se situe dans la bibliothèque.

Une journée d'animation sur la découverte de l'Europe à travers ses contes a été organisée dans l'espace lecture de la bibliothèque de Sainte-Suzanne par Magali Potier, animatrice à la Maison de l'Europe. Grâce à cette animation, des histoires imaginaires et des contes ont transporté les enfants des deux écoles suzannaises dans de nombreux pays de l'union européenne. Un puzzle géant leur a permis d'associer le conte à son pays d'origine.

Les élèves ont beaucoup aimé ce moment ludique et interactif; ils ont remercié Magali.



La berceuse

Organisé par le pôle culturel des Coëvrans avec la participation du service lecture, dans le cadre de "spectacle en chemin", un spectacle lyrique d'excellente facture a été présenté à la bibliothèque de Sainte-Suzanne.

"La berceuse" a réuni jeudi et vendredi près de 400 spectateurs petits et grands. Au cours de séquence d'une vingtaine de minutes, un majordome, Benoît Hattet assure l'accueil; il propose un menu d'un genre un peu particulier: des berceuses de grands noms de la musique classique ou du répertoire traditionnel. Chacun fait son choix avant d'aller s'asseoir dans le noir en attendant son tour.

Faiblement éclairée par une lampe de chevet, Justine Curato, chanteuse lyrique, vous invite à prendre place face à elle, assis ou couché sur un sofa selon votre envie; elle interprète pour vous la berceuse que vous avez choisie.

Moment de bonheur intense particulièrement chargé d'émotion et surtout, bonheur partagé, Justine Curato confiait: "Quel bonheur, quand j'ai vu cet après midi un petit garçon quelque peu turbulent, arrivé au côté de sa maîtresse, s'asseoir face à moi, m'écouter sans un geste, bouche bée et, la berceuse terminée, dans un grand sourire, me dire: C'est super!".



Élections Municipales: dimanches 23 et 30 mars 2014

La population légale 2014 de Sainte-Suzanne:

Sainte-Suzanne passe le cap des 1000, avec 1003 habitants (dont 977 de population légale + 26 de population comptée à part). Nous gagnons donc 4 habitants par rapport à l'an dernier.

Qui va-t-on élire?

Sainte-Suzanne étant une commune dont la population légale est de moins de 1 000 habitants, les électeurs vont élire 15 conseillers municipaux pour une durée de 6 ans.

Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Qui peut voter lors des élections municipales?

Les élections municipales ont lieu au suffrage universel direct.

Vous avez 18 ans, vous êtes Français: vous pourrez voter, **à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.**

Vous êtes ressortissant de l'Union européenne, vous avez 18 ans: vous pourrez voter, **à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de la commune.**

Peut-on voter par procuration?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, **à la brigade de gendarmerie** ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Communes de moins de 1 000 habitants: le mode de scrutin ne change pas.

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste.

Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront, dans tous les cas, décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il ne sera plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote.

Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas directement de conseillers communautaires.

Seront conseillers communautaires de la 3C (Communauté de communes des Coëvrons) les trois conseillers municipaux de Sainte-Suzanne figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, enfin les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

A Sainte-Suzanne, seront donc Conseillers communautaires le maire, le premier et le deuxième adjoint du futur Conseil.

Lors des élections de mars prochain, vous devrez présenter obligatoirement une pièce d'identité pour pouvoir voter.

À RETENIR

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour voter
Déclaration de candidature obligatoire
Impossibilité de voter pour une personne non candidate

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE



02.4301.4001

Yann et Nathalie
Le rendez-vous des senteurs,
des cosmétiques et de la déco



Senteurs et Charme d'Antan
5, rue Honoré IV
53270 SAINTE SUZANNE
Tél : 06.98.99.65.12.

SARL ROUSSEAU AUTOMOBILES

ZI des Nochetières

53600 EVRON

02.43.01.36.74.

Venez découvrir toutes nos occasions,
et les véhicules neufs



Amicale du Fil d'Argent



Goûter de Noël

Les adhérents du « Fil d'Argent » se sont réunis jeudi 12 décembre dernier à la salle des fêtes Fernand-Bourdin pour un après midi très convivial.

Au goûter, on leur a servi diverses friandises et la traditionnelle bûche de Noël confectionnée par M. et Mme Charlot.

À l'issue de la prestation de la chorale qui a interprété quelques chants de Noël, (sous la direction de Fabienne Geslot), chacun est reparti avec le petit cadeau gracieusement offert par l'Amicale du Fil d'argent.

Les prochains rendez-vous :

Jeudi 23 janvier : Assemblée Générale et galette des rois

Les dates des différentes animations 2014 seront fixées à l'issue de l'assemblée générale.

À retenir

Tous les lundis à 13h30 (horaires d'hiver) ou à 14h (horaires d'été) : pétanque sur les terrains de la salle Maxime-Létard

Le 2^{ème} et le dernier jeudi de chaque mois : Jeux de cartes à la salle Fernand-Bourdin

Le vendredi, de 14h30 à 16h : répétitions de la chorale

L'Amicale du Fil d'Argent souhaite à tous une bonne et heureuse année 2014 ; elle se fera un plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents.

Une nouvelle supérette à Sainte-Suzanne

Une supérette "VIVECO" est en cours de création dans les anciens locaux des Ateliers du Conquérant, aujourd'hui Taxis Lamy, 26 bis rue des Coëvrons.



Ouverture le mercredi 15 janvier 2014
Promotion du 15 au 26 janvier 2014



Vivéco près de chez vous !

24 bis, rue des Coëvrons
53270 SAINTE-SUZANNE
02.43.69.02.27

TOMBOLA
À gagner : 12 paniers garnis

Heures d'ouverture

Du mardi au samedi :
7h30 – 13h
et 15h30 – 19h30
Le dimanche matin :
8h – 12h

Sera ouvert aussi le dimanche
après-midi de Pâques au 15
septembre

Alimentation - Crèmerie

Charcuterie LS – Boucherie LS

Fruits et légumes - Surgelés

Dépôt de pain – Gaz - Fleurs

Dépôt pressing

Produits régionaux – Livraisons à domicile

Bon à découper

TOMBOLA VIVECO

Jeu sans obligation d'achat

Tirage le 26/01/2014

Nom :

Adresse :

N° tel :

Cette supérette, sur une surface d'environ 150 m2 avec parking attenant, sera tenue par Monsieur et Madame Claude et Yvon Bourdin .

Horaires d'ouverture du magasin du mardi au samedi: 7h30-13h / 15h30 - 19h30
Magasin fermé le lundi

Le dimanche de 8h à 12h30

De Pâques au 15 septembre (période estivale) : 8h - 13h / 15h30 - 19h. et ouvert le dimanche après-midi).

Concert de Sainte-Cécile



Samedi 14 et dimanche 15 décembre, le concert de la Sainte-Cécile a remporté un vif succès: près de 600 spectateurs sont venus applaudir les musiciens de l'Harmonie-Banda de Sainte-Suzanne dirigés par deux nouveaux chefs, Christine Barrère, directrice du conservatoire de la communauté de communes (3C), et François-Marie Foucault, directeur du conservatoire de Laval, auxquels s'est joint Patrick Mézerette, musicien du groupe.

Le concert s'est fait sur les mêmes bases que l'année dernière; assis sur scène, les musiciens ont présenté un programme de dix morceaux, dont sept étaient interprétés pour la première fois; deux morceaux ont déjà été joués en concert et le dernier était issu du répertoire de la Banda'Suzanne.

Au cours du concert, trois musiciens ont été distingués par Jean-Pierre Morteveille, maire de Sainte-Suzanne:

Laurent Barrier a reçu la médaille de bronze en récompense de vingt années de musique.

Stéphane Barrier s'est vu attribuer la médaille d'argent pour trente années de musique.

Quant à Claude Jouet, pour ses 75 ans d'âge et ses cinquante années de musique, il a reçu la médaille d'or avec palmes.

Pour ce concert, les musiciens répétaient depuis septembre sous la baguette de Christine Barrère et de François-Marie Foucault. Mais leur intervention n'est que temporaire. Dès janvier, les répétitions reprendront avec un nouveau directeur musical: Philippe Martineau, professeur de clarinette. Pendant quatre mois, il assurera l'intérim avec pour objectif d'assurer le concert de printemps auquel participera l'harmonie de Sulzheim.

Ce concert de printemps aura lieu le dimanche 20 avril, jour de Pâques, à 15h. A ne pas manquer !

À l'issue de ce concert, l'harmonie-Banda basculera sur le répertoire "Banda" pour les sorties d'été. Nous les retrouverons avec plaisir pour la fête de la musique du vendredi 20 juin et pour la fête nationale (dimanche 13 juillet).



Repas des Aînés

Samedi 7 décembre, les aînés de la commune (70 ans et plus en 2014) se sont retrouvés salle Fernand Bourdin: la commune et le centre communal d'action sociale les avaient conviés au traditionnel repas de fin d'année.

Une centaine de personnes, servies par une partie des membres du conseil municipal et leur conjoint(e) auxquels se sont joints Bernadette et Jean-Claude Caballero (fil d'argent) ont participé à ce repas animé par Karine Coelho, originaire de Sainte-Suzanne. (Karine est la fille de Bernard et Liliane Pommier.)

Le repas, très apprécié de l'ensemble des convives, était préparé par Jean-Michel Harnois, secondé par son épouse et aidé, pour l'occasion, par Henri Pommier, Pascal Guerveno et son épouse.

Merci pour l'action de l'ensemble des bénévoles. À l'année prochaine!





Marché de Noël

Les responsables des sections gym des Francs-Tireurs Suzannais remercient chaleureusement toute l'équipe qui s'est mobilisée pour la fabrication des beignets lors du marché de Noël du 8 décembre dernier. Elles n'oublient pas non plus les "gros bras" qui ont porté le panier toute la journée ainsi que les conducteurs de quads qui ont offert aux enfants de nombreuses promenades dans les environs de la Cité.

Le panier pesait 9,620kg; il a été gagné par Madame Chartier.

Bonne année 2014 et bonne gym! Yvette Davoust



Dimanche 8 décembre, dès 10h, de nombreux visiteurs se sont déplacés au marché de Noël organisé par Médiéville53. Près de 40 exposants (associations suzannaises, commerçants, artisans, particuliers...) installés Rue Henri IV et Place Hubert II de Beaumont ont proposé des produits artisanaux de décoration, des bijoux, des produits de beauté naturels et bio, mais aussi des accessoires de mode, des sacs à main, des écharpes, des chapeaux, des paniers en osier...

Les plus gourmands y ont trouvé les stands de chocolats, boudin noir, crêpes et galettes, beignets, fouaces, rillettes de canard chaudes sur pain grillé, châtaignes grillées, vin rouge chaud, saucissons secs, miel, soupes, spécialités de pâtisseries...Il y en avait pour tous les goûts.

Vers 15h30, la calèche amenant le père Noël a eu beaucoup de difficultés à se frayer un chemin afin de rejoindre la place Hubert II, tant les visiteurs étaient venus en nombre. Malgré tout, le père Noël a pu distribuer les friandises aux enfants qui ont été ravis de pouvoir faire des promenades en calèche à travers les rues de la Cité.

L'animation de la journée a été possible grâce aux deux chorales suzannaises.

En fin de matinée, le "Chœur de la Cité" dirigé par Florence Rochard, a présenté quelques chants de son répertoire sur la place Hubert II.

À 14h30, la chorale du Fil d'argent sous la direction de Fabienne Geslot a proposé un concert de Noël dans l'église.

Les prestations de ces deux chorales ont été très appréciées du public.

Le marché de Noël 2013 a été une grande réussite: la météo très clémente a favorisé l'afflux des visiteurs.

Mais rendons surtout hommage aux bénévoles des diverses associations qui, grâce à leur implication, donnent à ce marché de Noël une ambiance très conviviale. Qu'ils en soient remerciés!

N'oublions pas de remercier également Jean-Pierre et Nadia: la calèche qu'ils mettent gracieusement à notre disposition est une attraction dont il serait difficile de se passer.

Merci également au Père François-Marie Perdrix qui nous a autorisés à organiser le concert de Noël dans l'église.

Merci enfin à Pascal Guerveno, Président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers, qui a mis gracieusement à notre disposition un barnum occupé par l'APE de l'école Sainte-Marie.

Bonne année à tous!

Rendez vous le dimanche 7 décembre 2014 pour le prochain marché de Noël.



Assemblée générale

Le comité d'échange vous invite à son Assemblée

Générale qui se déroulera le vendredi 24 janvier 2014 à 20H30 à la salle des fêtes de Vaiges. À l'ordre du jour :

Présentation du bilan 2013 : activités, financier et moral

Présentation des activités 2014

Réélection du tiers sortant

Pot de l'amitié

Accueil de l'harmonie de Sulzheim à Pâques

Lors du week-end de Pâques, le comité d'échange recevra l'harmonie de Sulzheim du 18 au 22 avril 2014 (env. 35 musiciens et leurs conjoints). Le programme n'est pas encore défini mais deux temps forts marqueront ce week-end :

Une soirée dansante à la salle Polyvalente de Vaiges le samedi 19 avril 2014

Le concert de printemps avec la participation des harmonies de Sulzheim et Ste-Suzanne à la salle Maxime Létard à Ste-Suzanne le dimanche 20 avril 2014.

Dès à présent, réservez les dates dans vos agendas.

Si vous souhaitez être famille d'accueil lors de ce court séjour, contactez-nous.

Echange de jeunes en juillet 2014

Du 27 juillet au 3 août 2014, le comité d'échange organise un séjour à Sulzheim. Ce séjour s'adresse en particulier aux jeunes (de 13 à 20 ans) du secteur d'Erve et Charnie. Si vous êtes intéressé, vous pourrez vous inscrire dès à présent auprès de Damien BARRIER (02 43 01 04 02 ou par email à tanjadamien@free.fr). Attention : le nombre de places est limité. La priorité des inscriptions sera donnée aux jeunes dont les familles ont accueilli des allemands lors du séjour 2013. Ensuite, nous respecterons l'ordre chronologique des dates d'inscription.

Une contribution financière de chaque participant sera demandée.

Plus de renseignements lors de notre AG le 24/01/2014.

Blog

Découvrez notre blog et retrouvez toutes les informations relatives à notre association :

<http://echange-cccec-sulzheim.blog4ever.com/>

Comité d'échange d'Erve et Charnie / Sulzheim Association Loi 1901 enregistrée sous le numéro 0253200 /1959 à la Préfecture de la Mayenne

Président : Damien BARRIER – tanjadamien@free.fr – tél : 02 43 01 04 02 - Blog : <http://echange-cccec-sulzheim.blog4ever.com>

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années, tous les trimestres, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail).

Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée du travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.

À cet effet, tous les trimestres, 80 000 logements sont enquêtés, triés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Anaïs Jan reprend la Grange des artisans.

Reprise de La Grange des Artisans



"C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la Grange des Artisans, qui vient de rouvrir pour le marché de Noël 2013."

Après quelques modifications du magasin, celui-ci restera dans l'esprit authentique du monde de l'artisanat et du "fabriqué français".

N'hésitez pas à venir redécouvrir la boutique, ses bijoux, poteries, confitures d'antan, bières suzannaises, objets médiévaux, etc...

"Pour finir, je souhaiterais remercier Madame Cécile Besche pour ses conseils, en espérant connaître son succès."



Anaïs Jan Tél: 02 43 01 41 59
www.la-grange-des-artisans.fr

Jours et heures d'ouverture:

Du 15 octobre au 15 mars: du mercredi au dimanche de 10h à 18h (fermé le lundi et le mardi, sauf jours fériés)

Du 16 mars au 14 octobre: tous les jours de 10h à 19h.

La commune souhaite le plein succès à notre nouvelle commerçante.

L'ENTREPÔT 53

SARL AEG RCS LAVAL 529 871 725
3, place des charrières
53270 SAINTE-SUZANNE

OUVERT LES SAMEDIS ET DIMANCHES

Vente sur palettes
arrivage permanent de lots
Destockage, fin de série ...

Tél : 02.43.01.46.20

"PÉCHÉ DE GOURMANDISE"

LE BISTROT

5bis place Hubert II de Beaumont
53270 SAINTE-SUZANNE

Convivialité autour d'un verre
Dégustation de produits du terroir

Restauration
Tartinerie
Salon de thé/Glacier

RÉSERVATION : 06 25 45 66 39

Siren 530 885 342 00010

Auto, habitation, santé
Épargne long terme
Assurances professionnelles



Carol-Marie GOUTELLE

N°ORIAS 07009383

Agent général
7, place de la Basilique - 53600 EVRON
02 43 01 92 87

goutelle-carol-marie@aviva-assurances.com

Des nouvelles des TAP (rythmes scolaires)



Ces dernières semaines, les enfants de maternelle ont pu découvrir le "baby judo"; les plus grands des activités corporelles variées.

En janvier et février, les CE2, CM1, CM2 découvriront, tous les mardis, le badminton avec l'aide de Jérémy, du club « l'Alerte » d'Évron. S'ils apprécient ce sport, ils pourront continuer à le pratiquer à Sainte-Suzanne, car sous l'impulsion d'Angélique Rousseau, une activité badminton a été créée au sein des FTS, pour les jeunes et les adolescents, le mardi à 19h30, Salle Maxime-Létard.

En janvier, dans les activités particulières sont prévues la visite du nouveau Centre de secours, une visite de la savonnerie « *Les senteurs d'Antan* » couplée avec des « ateliers découverte d'odeurs ».

Jeudi 19 Décembre, concert... des « TAP » à l'ÉHPAD de Sainte Suzanne : après 4 séances de répétitions, les enfants ont interprété des chants de Noël pour les résidents.

Dans la bonne humeur, un goûter a réuni les très jeunes et les ... beaucoup moins jeunes.

Les TAP fêtent la fin de l'année 2013.

Pas d'informatique ce vendredi 20 décembre, mais... une méga "teuf"!

La cantine scolaire transformée en...boîte de nuit... Lumières psychédéliques, son à "donf"!

Bref, une heure de détente totale! On s'est éclaté!

(mais... sous la surveillance discrète mais vigilante du personnel encadrant!)



Carte nationale d'identité

À

compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION: cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de leur délivrance.

Inutile de vous déplacer en mairie:

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



L'équipe de la rédaction de la Voix du Conseil

(J.P. Morteveille, R. Gaillard, J.C. Bouteloup, D.Vannier, P. Lefevre, J.P. Gaultier)

Vous adresse ses meilleurs vœux pour 2014

À partager avec tous ceux qui vous sont chers.